

Image not found or type unknown



Couple homo et geniteur

Par **doudnat**, le **30/01/2008** à **10:34**

bjr,ns sommes un couple homosexuelle qui aimerions un enfant.ns avons trouvé un eventuel donneur qui est un ami.ns amerions conclure que ce geniteur n'est aucun droit sur cet enfant.(il n'y a pas d'enfant en cours)ma question ;aujourd'hui tous se passe bien ms que se passera t il dans 10 ans, 15 ans si son geniteur en demande la garde?peut on faire signer une sorte de refus au droit parentaux avant la naissance?merci